

Action 11.1

Définition d'une politique globale en matière d'espaces naturels

Descriptif

► Préciser la compétence « protection et valorisation des espaces naturels d'intérêt communautaire » et définir une politique globale en matière d'espaces naturels

Etude d'ensemble des espaces naturels et proposition pour chacun d'eux d'une stratégie globale

Définition d'un programme planifié de protection et valorisation de ces espaces

Réalisation d'inventaires

Délibération précisant l'intérêt communautaire

Porteur

CASA - DAECT
Service environnement

Partenaires

- Conseil Général
- DIREN
- ONF
- Conseil de développement de la CASA

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action en cours au travers de l'expérience « Natura 2000 » + forêts privées

Action réalisée à :

80 %

Réalisations depuis 2008

Le terme « d'espace naturel d'intérêt communautaire » n'est pas défini. Toutefois, la CASA s'est engagée dans la démarche Natura 2000 pour les 2 sites terrestres présents sur le territoire :

- « Préalpes et Gorges du Loup » (près de 23 000 ha)
- « Dôme de Biot » (170 ha)

NB : les habitats naturels et espèces protégés par les directives européennes sont également cités comme « d'intérêt communautaire » : confusion possible avec l'intérêt communautaire à l'échelle de l'agglomération.

2008

- Lancement de l'étude de la forêt privée par le CRPF : état des lieux et cartographie des espaces forestiers et des essences pour la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts privées de la CASA.
- Lancement d'un marché d'assistant à l'animation des sites Natura 2000 : ONF retenu et mise en œuvre de la mission Natura 2000 :
 - évaluation des incidences et intégration de la biodiversité dans les projets sur le site « Préalpes et Gorges du Loup », montage et réunion du groupe de travail « scientifique/naturaliste »
 - lancement des inventaires naturalistes et de l'étude socio-économique du site du Dôme de Biot, montage et réunion du groupe de travail « scientifique/naturaliste »

2009

- Finalisation de l'étude de la forêt privée par le CRPF pour favoriser la gestion durable par les propriétaires. NB : 10 660 ha / 39% du territoire sont des espaces forestiers (publics et privés) & 8066 ha sont privés. (Cf fiche action 11.5)
- Sensibilisation des propriétaires et du public pour une amélioration de la gestion durable et une diminution du risque incendie (Cf fiche action 11.6)
- La CASA a également mis l'accent sur les espaces naturels dans son SCOT (plus de 50% du territoire).

Fin 2010

- Renouvellement de la candidature CASA pour l'animation des sites Natura 2000. La Casa désignée comme animateur du site Natura 2000 pour 3 ans (2011-2013) (Cf fiche action 11.3).

2011

- Février : Recrutement chargé de mission espaces naturels.
- Relance du marché d'assistance à l'animation des sites Natura 2000, Préalpes et Gorges du Loup : ONF retenu

Perspectives pour 2012 et au-delà

Poursuite des missions d'animation Natura 2000

2012 : Poursuite de la convention avec le CRPF :

- Diagnostic forestier des 8 nouvelles communes de la CASA
- Sollicitation des propriétaires forestiers pour mettre en place des plans de gestion
- Organisation de journées d'informations à destination des propriétaires
- Communication au grand public

Proposition : les espaces naturels d'intérêt communautaire CASA pourraient être assimilés aux trames bleues et vertes du territoire qu'il faudra définir et mettre en œuvre dans les documents d'urbanisme, en application du Grenelle de l'environnement

Piste d'action dans le cadre de Sophia 2030 : Charte de développement durable des espaces naturels de Sophia Antipolis.

Budget

CRPF : Montant engagé pour 2008-2012 : 35 000 € / an
(entièrement financé par la CASA)

Natura 2000 : Montant engagé pour 2008-2010 : 330 000 € TTC sur 3 ans
(entièrement financé par l'Etat et l'Europe - 50%/50%)

Montant prévu pour 2011-2013 : 330 000 € TTC sur 3 ans
(dont 241 200 € financé par l'Etat et l'Europe 50%/50% et
58 800€ par la CASA)

Indicateurs de réalisation

Surface d'espaces naturels d'intérêt communautaire : 23 000 ha si assimilés aux sites Natura pour lesquels la CASA s'est engagée

Définition de l'intérêt communautaire CASA : 0

Indicateurs d'efficacité

Nb de contrats Natura 2000 signés depuis 2008 : 10

Nb de contrats Natura 2000 en cours : 3

Nb de MAE (mesures agréées environnementales) signées : 15

Action 11.2

Participation à la création du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur

Descriptif

► Participer à la création du Parc Naturel Régional, soutenir les communes membres de la CASA et concernées par le PNR, dans cette démarche

Participation active aux réflexions et réunions de travail organisées dans le cadre de l'élaboration de la Charte du PNR, notamment celles portant sur des thèmes sur lesquels la CASA possède la compétence

Rôle de ressource et relai d'information entre les communes et le PNR

Participation à la mise en place du syndicat de gestion et au suivi du travail réalisé

Porteur

CASA - DAECT
Service environnement

Partenaires

- Conseil Régional
- Syndicat mixte de préfiguration du PNR
- Communes concernées

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

90 %

Réalisations depuis 2008

2008

Délibération 26 mai 2008 : adhésion de la CASA au PNR Préalpes d'Azur

Délibération 13 octobre 2008 : désignation de M.DAUNIS pour siéger au sein du syndicat mixte de préfiguration du PNR

Participation aux différentes réunions de concertation pour l'élaboration de la charte du parc.

2009

Délibération du 27 avril 2009 pour approuver les nouveaux statuts du syndicat mixte de préfiguration du PNR

Janvier 2009 : réponse au questionnaire « enquête auprès des acteurs socioprofessionnels du territoire »

Participation des différents services de la CASA (Aménagement et études urbaines, Développement Economique, Environnement) au forum et groupes de travail pour l'élaboration de la charte du parc

Fin 2009 : Projet de Charte et plan d'actions du PNR

2010

Labellisation PNR. Nouvelles délibération des communes pour l'adhésion au Parc pour 12 ans.

2011

Délibération sur le statut du Parc et validation de la Charte du PNR

Démarrage d'une réflexion mutualisée entre la CASA et le PNR thème par thème (agriculture, tourisme, espaces naturels, énergie...).

Perspectives pour 2012 et au-delà

Réalisation d'un document cadre qui définira les rôles de chacun pour les différentes thématiques ainsi qu'un chef de file par thématique (convention CASA / PNR , échange de temps / agents)

Mars 2012 : Décret pour la création officielle du PNR

Mutualisation et mise en œuvre du PNR

Budget

Montant engagé depuis 2008 : env 2 000 € / an (cotisation de la CASA au PNR)
+ masse salariale

Indicateurs de réalisation

Indicateurs d'efficacité

- Charte du Parc achevée
- Participation à l'ensemble des commissions thématiques

Action

11.3

Animation du site Natura 2000 « Préalpes et Gorges du Loup »

Descriptif

Objectif général de mise en œuvre des Documents d'Objectifs qui se traduit par :

- ▶ Assurer la concertation et la communication sur Natura
- ▶ Suivi et expertise environnementale pour la prise en compte de la biodiversité dans les projets
- ▶ Montage et suivi des contrats de gestion pluriannuels : MAE, CN2000, conventions
- ▶ Promotion de l'éco-responsabilité auprès des usagers du site
- ▶ Suivi scientifique et écologique
- ▶ Elaboration des bilans et évaluation de la démarche

Porteur

CASA
DAECT - Service environnement

Partenaires

- Préfecture
- DDEA
- DREAL
- ONF
- Communes
- Acteurs du site

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action en cours

Action réalisée à :

80 %

Réalisations depuis 2008

2007

Déc : Le Comité de pilotage a désigné la CASA comme animateur du site Natura 2000 « Préalpes et Gorges du Loup » pour 3 ans (2008-2010), Mme Gianni, maire de Courmes, comme Présidente du Comité de Pilotage.

2008 – 2010

- Assistance à l'animation déléguée à l'ONF par appel d'offres
- 2 groupes de travail "activités et loisirs" et "scientifiques et naturalistes",
- suivi des manifestations sportives et aménagements pour avis et recommandations (Iron man, course VTT...)
- montages de MAE et Contrats Natura 2000 pour défrichement et pastoralisme,
- élaboration d'un doc de communication et de supports d'expositions mobiles
- organisation de stands de sensibilisation : raid CASA (Caussols), fête de la nature (Courmes / Coursegoules), journée biodiversité (Tourrettes/Loup)...
- surveillance du site par les agents assermentés de l'ONF
- participation à l'élaboration de la Charte du PNR Préalpes d'Azur et à l'étude du site classé des Baous
- 2009 : Réalisation d'une grille de recommandations des activités sportives.

Fin 2010

La Casa est désignée comme animateur du site Natura 2000 pour 3 ans (2011-2013).

2011

- Relance d'un marché d'assistance à l'animation : ONF retenu
- Organisation de 6 groupes de travail et d'un comité de pilotage
- Poursuite des missions d'animation (suivi des manifestations sportives, surveillance des sites, stands de sensibilisation, MAE et contrats Natura...)

Perspectives pour 2012 et au-delà

- Poursuite des missions d'animation des deux sites Natura 2000.
 - Réalisation d'une Charte Natura 2000.
 - Travail de concertation avec professionnel du canyoning (mise en place d'un parcours préférentiel à élargir pour tous les usagers du site)
- Rédaction et diffusion d'une Charte de bonnes pratiques à destination des professionnels et de tous les usagers.

Budget

Montant global engagé sur 2008-2010: 330 000 € TTC sur 3 ans entièrement financé par l'Etat et l'Europe (50%/50%)

Montant global prévu sur 2011-2013 : 300 000 € TTC sur 3 ans dont 241 200 € financé par l'Etat et l'Europe (50%/50%) et 58 800 € par la CASA.

Indicateurs de réalisation

7 réunions de concertation
25 Contrats Natura 2000 et MAE

Indicateurs d'efficacité

Plusieurs interdictions de survol d'hélicoptère ont été données sur certaines manifestations

Action 11.4

Politique globale pour la Brague et son bassin versant

Descriptif

► Gérer de manière globale l'ensemble de la Brague et de ses affluents en matière de ressource en eau, de qualité d'eau, de prévention d'inondations

Entretien et restauration du cours d'eau par techniques végétales

Mise en œuvre du schéma directeur de protection contre les inondations sur la basse vallée

Restauration du patrimoine hydraulique

Evaluation de la ressource en eau

Suivi la qualité de l'eau

Eradication d'espèces invasives

Suivi des populations de poissons

Sensibiliser du public et des scolaires

Porteur

Syndicat Intercommunal pour l'Amélioration de la Qualité des Eaux de la Brague

Partenaires

- Préfecture
- Conseil Régional
- Conseil Général
- Agence de l'eau
- DDEA
- ONEMA, Fédération de Pêche, AAPPMA
- DDASS
- Universités
- RRGMA
- Bureaux d'études

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action pérenne

Action réalisée à :

Incluse dans le contrat de baie
Antibes - Cap d'Ail

100 %

Réalisations de 2008 à 2011

Travaux d'entretien et de restauration des cours d'eau (440k€) :

- Entretien et nettoyage du lit, des berges et des rives des cours d'eau, afin de réduire les risques d'obstruction par embâcles
- Restauration de berges et reconstitution de la ripisylve (trame verte et bleu)
- Lutte contre les espèces invasives : jussie/ailanthe/murier de chine/buddleia

Actions de protection et d'amélioration des milieux aquatiques

- Programme de suivi de la qualité des eaux de la Brague et de ses affluents
 - ⇒ Analyses bactériologiques/physico-chimiques des eaux/ hydrobiologiques
 - ⇒ Etude spécifique de la qualité des eaux sur la zone St Bernard/Clausonnes
 - ⇒ Recherche et lutte contre les pollutions sauvages et domestiques
- Renouvellement du plan de gestion de la Brague
- Etudes complémentaires
 - ⇒ Etude complémentaire des zones d'expansion des crues du bassin versant
 - ⇒ Inventaire floristique des tufs
 - ⇒ Inventaire des chiroptères du territoire de la Brague
 - ⇒ Diagnostic de l'embouchure de la Brague
 - ⇒ Définition de sites témoins pour l'évaluation des impacts du plan de gestion
- Gestion des ressources en eau sur le bassin de la Brague
 - ⇒ Suivi des assècs et mesures ponctuelles du débit
 - ⇒ Assistance maîtrise d'ouvrage pour étude faisabilité : « mise aux normes de la station d'épuration de Châteauneuf incluant un volet sur la réutilisation des eaux traitées pour l'arrosage du golf »

Actions de communication et de sensibilisation

- Création d'un site internet dédié à la Brague www.riviere-brague.fr
- Diffusion de plaquette de sensibilisation sur les économies d'eau
- Sensibilisation des scolaires en collaboration des ambassadeurs du tri de la CASA incluant sortie sur le cours d'eau (180 enfants)

Perspectives pour 2012 et au-delà

- Mise en œuvre du plan de gestion
 - ⇒ poursuite travaux / amélioration de la qualité des eaux
- Etude de restauration de la continuité écologique de la Brague
- Création de livrets pédagogiques en lien avec la mallette « la rivière m'a dit » et interventions des associations à hauteur de 150 enfants/an
 - ⇒ Objectif global dans les domaines de compétences du SIAQUEBA : Atteindre le Bon état écologique de la Brague exigé par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE)

Budget

Montant global prévu : 300 000 €/an environ (budget global du syndicat)

Subventions Agence eau RMC, Conseil régional, Conseil général

Montant prévu pour 2012 : 300 000€

Indicateurs de réalisation

Rapports d'activités annuels du
SIAQUEBA

Rapport d'études

Nombre d'enfants sensibilisés (180
enfants)

Travaux : 1700arbres abattus/ 80km de
berges débroussaillé/140m3
d'embâcles retirés

Indicateurs d'efficacité

Amélioration de la qualité des eaux

Régression des foyers d'espèces
invasives (jussie)

Berges restaurées en respectant la
dynamique fluviale (génie végétal)

Action 11.5

Etude diagnostic de la propriété forestière privée

Descriptif

► Mieux connaître les types de peuplements forestiers et recenser les zones à enjeux

Recensement des données et études existantes

Etude terrain détaillée et rencontre des acteurs du territoire

Identification des zones à enjeux au niveau du paysage, de la diversité biologique, des peuplements remarquables

Inventaires des filières locales de valorisation des produits de la forêt

Porteur

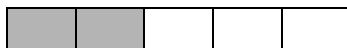
Centre Régional de la Propriété Forestière
Pôle technique 83/06

Partenaires

- CASA
- Communes
- Syndicat des propriétaires forestiers
- Coopérative provence forêt

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action terminée

Action réalisée à :

100 %

Réalisations en 2008 et 2009

Convention de partenariat de 5 ans avec le CRPF pour la mise en œuvre des fiches 11.5, 11.6 et 11.7.

- Rencontre des différents partenaires techniques (CERPAM, ONF, Fédération Départementale des Chasseurs, Chambre d'agriculture) et élus, sur chaque commune pour prendre connaissances des enjeux et projets potentiels ou en court.
- Relevé de terrain et cartographie sur une partie des communes
- Recueil de données terrain : localisation des différents types de peuplements forestiers et évaluation de leur exploitabilité.
- Saisie sous Système d'Information Géographique des informations collectées et réalisation de cartes synthétiques.
- Étude du contexte économique : recensement des acteurs de la filière bois, contact et/ou rencontre des exploitants,
- Étude foncière réalisée à partir du cadastre de 2008: localisation des propriétés de plus de 10 ha et de plus de 25 ha, analyse du morcellement de la propriété forestière.
- Identification des pistes d'actions
- Rédaction de l'étude et d'un document de synthèse
- Présentation de l'étude aux élus en septembre 2009

Budget

Montant global engagé pour 2008-2012: 35 700 €

Dont 24 000 €CASA, 4 200 €CRPF, et 7 500 €CR

Indicateurs de réalisation

Etude finalisée et document de diagnostic final rédigé

Indicateurs d'efficacité

..... :

Action 11.6

Sensibilisation des propriétaires et du public pour une amélioration de la gestion durable et une diminution du risque incendie

Descriptif

► Aider les propriétaires à gérer durablement leur forêt en vue d'une meilleure protection contre les incendies et sensibiliser le public à la connaissance de la forêt

Organisation de réunions d'information et questionnaire à tous les propriétaires

Conseil auprès des propriétaires pour réaliser des plans simples de gestion afin d'obtenir une diminution du risque incendie par une meilleure gestion

Sensibilisation du public à la connaissance de la forêt, ses rôles, sa gestion, son exploitation

Réalisations de quelques projets « modèles » susceptibles de servir de référence en termes de gestion durable et préservation du risque incendie.

Porteur

Centre Régional de la Propriété Forestière

Partenaires

- CASA
- Communes
- Conseil Général
- DDAE
- Syndicat des propriétaires forestiers
- Coopérative provence forêt

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

80 %

Réalisations depuis 2008

- Diffusion en 2009 d'un questionnaire aux 300 principaux propriétaires pour mieux répondre à leurs attentes;
- Visite conseil auprès de 14 propriétaires. Réalisation d'un document de gestion durable (PSG, CBPS ou RTG) pour 8 propriétaires, les parcelles des autres propriétaires ne se prêtant pas à une exploitation forestière ;
- Aide à la rédaction de plans simples de gestion sur Roquefort, Courmes, Tourrettes (sites classés et Natura 2000)
- Organisation de réunions d'information sur :
 - La sylviculture truffière (déc 2009, Châteauneuf, 19 participants),*
 - Les aides fiscales (juillet 2010, Valbonne, 15 participants)*
 - La gestion du taillis feuillu (sept 2010, St Vallier-de-Thiery, 15 participants)*
 - Le petit patrimoine bâti forestier (juin 2011, La Colle, 29 participants)*
 - La biodiversité (nov 2011, Tourrettes-sur-Loup, 11 participants)*
- Mise en place d'une plaquette forestière pilote pour illustrer différentes méthodes de gestion forestière, rôle pédagogique pour inciter les propriétaires à réaliser des actes de gestion ;
- Mise en relation de propriétaires avec des organismes susceptibles de les aider à mettre en œuvre des coupes (regroupement pour 4ha d'éclaircie feuillue à Gourdon, intervention chez un propriétaire sur Tourrettes-sur-Loup, sur 0,8 ha, et à la Colle sur Loup sur 3 ha).

Réalisations et perspectives pour 2012 et au-delà

- Information du grand public sur l'intérêt de la gestion forestière
- Réalisation de trois journées d'information grand public (thème : chasse, desserte, sylviculture truffière)
- Mise en œuvre de gestion sylvopastorale sur des secteurs stratégiques (en lien avec l'animation de l'OPAPE de Vence notamment)
- Mise en relation de propriétaires avec des organismes susceptibles de les aider à mettre en œuvre des coupes sur les zones identifiées comme pouvant faire l'objet d'une coupe rentable à poursuivre.

Budget

Montant global engagé pour la période 2008-2012 : 112 800 €

Dont 96 000 € CASA, 16 800 € CRPF

Indicateurs de réalisation

3 documents de gestion rédigés
300 questionnaires distribués
5 réunions d'information organisées

Indicateurs d'efficacité

14 propriétaires rencontrés (visite individuelle) et 89 participants aux réunions

Action 11.7

Etude des ressources locales en bois énergie et des potentialités de mobilisation effective

Descriptif

► Favoriser une meilleure gestion forestière et promouvoir le développement de la filière locale en bois énergie

Animation d'une plateforme d'échange

Organisation de réunions pour le public et création de supports de communication sur l'intérêt d'utiliser le bois énergie, et d'une note d'information sur les chaudières et foyers fermés

Recherche sur la ressource locale, ses possibilités et l'organisation nécessaire pour effectuer sa mobilisation effective

Porteur

Centre Régional de la Propriété Forestière
Pôle technique 83/06

Partenaires

- CASA
- Communes
- Association des communes forestières
- ADEME
- Conseil Régional
- Conseil Général
- DDAE
- Syndicat des propriétaires forestiers
- Coopérative provence forêt
- ONF
- FIBOIS
- Chambre d'agriculture
- CSTB

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Incluse dans le Plan Local Energie Environnement (PLEE)

Action réalisée à :

80 %

Réalisations depuis 2008

- **Information et sensibilisation des élus et techniciens des communes**

Organisation des journées « forêt privée et bois énergie » en partenariat avec le CRPF et l'association des communes forestières des Alpes-Maritimes :

- 4 juin 2009 : présentation du diagnostic de la forêt privée et de la filière bois
- 17 juin 2009 : visite de la plateforme de compostage et de bois énergie du SIVOM du Pays des Maures à la Môle (83)
- Information des services techniques à la problématique du bois énergie afin de favoriser les études « bois énergie » dans les équipements communaux neufs ou en rénovation

- **Sensibilisation des propriétaires forestiers (Cf fiche action 11.6)**

Organisation de réunions d'information et de sensibilisation des propriétaires forestiers et soutien à la mise en place de Plan Simple de Gestion (PSG)

- **Etude et mise en place de projets de gestion et de valorisation du bois**

Réalisation en partenariat avec la CAPAP d'un Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT) afin de connaître le volume de bois disponible localement, son coût de mobilisation et faciliter sa mobilisation.

Perspectives pour 2012 et au-delà

Mise en œuvre des projets multifonctionnels identifiés dans l'étude forestière et promotion des expériences auprès des élus.

Budget

Montant global engagé sur la période 2008-2012 : 47 000 €
dont 40 000 € CASA et 7 000 € CRPF

Indicateurs de réalisation

Rendu du diagnostic : juin 2009
2 journées de sensibilisation organisées : 4 et 17 juin 2009
PAT finalisé

Indicateurs d'efficacité

15 communes (élus et services techniques) rencontrées lors de l'étude
7 communes ; 18 pers présentes le 4 juin ; faible mobilisation le 17 juin dans le Var

Action 11.8

Mise en œuvre du site Natura 2000 « Dôme de Biot »

Descriptif

► détermination des enjeux et objectifs de conservation du site Natura 2000 et mise en œuvre du DOCOB

Porteur

CASA - DAECT
Service environnement

Partenaires

- DREAL
- DDTM
- Commune de Biot
- Associations et représentants locaux

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

60 %

Réalisations depuis 2008

2008

Le Comité de pilotage a désigné la CASA comme opérateur en décembre.

2009

- Réalisation des études naturalistes et socio-économiques
- Réalisation du DOCOB : Rédaction du Tome 1 du DOCOB validé en décembre 2009 par le CSRPN et le CoPil.

2010

- Réalisation du Tome 2 du DOCOB et lancement de l'animation
- Juillet : Approbation du DOCOB par le CoPil
- Nov : la CASA est désignée comme animateur principal pour 2011 - 2013

2011

Réalisation d'inventaires écologiques complémentaires et d'une cartographie des habitats naturels et de la flore patrimoniale sur le projet d'extension de l'arrêté de protection de biotope du massif du Terme blanc et les Alpes de Redon.

L'animation n'a pas pu être lancée pour l'instant car différentes procédures juridiques ont été engagées entre le principal propriétaire, la CASA et l'Etat.

Dans l'attente, la CASA continue sa démarche : elle gère les dossiers de conventions financières, et fournit les éléments pour les procédures juridiques.

Suivi également d'une démarche relative à l'arrêté de protection du biotope (APB).

Perspectives pour 2012 et au-delà

Nouveau projet : Réalisation d'un autre arrêté sur le versant nord du massif du terme blanc (même type de végétation).

Budget

Montant engagé depuis 2008 : 79 917 € (dont inventaires et études (36 704 €))

Indicateurs de réalisation

Réalisation des études naturalistes et socio-économiques

Réalisation du Tome 1 et 2 du DOCOB

2011 : Réalisation d'inventaires écologiques complémentaires

Indicateurs d'efficacité

Action 12.1

Gestion intégrée des rejets d'assainissement côtiers (GIRAC)

Descriptif

► Limiter les impacts de l'assainissement sur les milieux récepteurs et évaluer quotidiennement les risques de dégradation de la qualité des eaux de baignade

Etude des rejets vers le milieu marin en provenance des fleuves côtiers et du système d'assainissement : flux rejetés, modélisation de leur devenir, mesures in situ

Réalisation d'outils de maîtrise opérationnelle des rejets d'assainissement côtier

Développement d'un outil d'aide à la décision pour les collectivités

Porteur

Consortium piloté par Veolia Eau et comprenant Ifremer, ACRI, NKE, LSEET, PROTEE, LOB, Météo France

Partenaires

- Commune d'Antibes
- CASA
- Fond de compétitivité des entreprises
- Conseil Général
- Conseil Régional
- Agence de l'eau

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Incluse dans le Contrat de Baie Antibes-Cap d'Ail.

Action réalisée à :

Projet labellisé par le pôle de compétitivité Mer PACA

90 %

Réalisations depuis 2008

Prévision quotidienne de la qualité des eaux de baignade.

2008 à 2010 :

11 juillet 2008 : Convention signée avec la CASA, le Consortium et le Pôle Mer

- construction des modèles terrestre et marin,
- calage et validation hydraulique des modèles terrestres (Antibes et Brague),
- calage et validation hydrodynamique du modèle marin.

Janvier à Mai 2011 :

- construction de l'outil automatisé,
- construction du site web de Girac,
- fusion du modèle d'Antibes avec le modèle de la Brague,
- calage qualité des modèles.

Période estivale 2011 :

- outil fonctionnel,
- envoi des prévisions quotidiennes,
- comparaison simulations / mesures sur les plages.

Septembre à décembre 2011 :

- prélèvements sur les plages.
- comparaison simulations / mesures sur les plages,

Perspectives pour 2012 et au-delà

- Prélèvements sur les plages par temps de pluie,
- calage/validation des modèles qualité : marin et terrestre,
- fin du projet : juin 2012,
- mise à disposition de l'outil GIRAC pendant la période estivale 2012.

Budget

Montant global pour la période 2008 – 2012 : 5 200 000 €

Indicateurs de réalisation

Réalisation et validation du modèle
Modélisation terminée

Indicateurs d'efficacité

Validation du modèle

Action

12.2

Suivi des deux contrats de baie

Descriptif

► Gérer durablement la ressource et les usages du milieu littoral et marin : amélioration de la qualité des eaux, préservation des écosystèmes côtiers, développement socio-économique harmonieux, association des différents acteurs

Poursuite de la participation de la CASA aux réunions techniques des contrats de baie

Veiller à la cohérence des deux démarches au regard de la Charte

Porteur

CASA

DAECT- Service environnement

Partenaires

- Communauté urbaine Nice Côte d'Azur
- Ville de Cannes
- Communes concernées : Antibes, Vallauris, Villeneuve-Loubet
- SIGLE

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012

**Etat de l'action**

Action lancée

Action réalisée à :

80 %

Réalisations depuis 2008

Les deux contrats de baie ont reçu leur agrément.

La CASA n'est pas directement maître d'ouvrage d'actions du contrat de baie, mais est concernée par des projets globaux réalisés dans ce cadre sur les communes littorales, et les fleuves côtiers du territoire.

Golfes de Lérins :

- Réalisation de deux études complémentaires pour affiner le diagnostic :
 - ✓ *Etude de l'écologie marine (2007/2008)*
 - ✓ *Etude hydrosédimentaire des Golfes de Lérins (2007/2008)*
- 20 Juillet 2007 : mise en place du Comité de Baie, M. Gumiel président - M.Maurin titulaire et M. Gumiel suppléant pour y représenter la CASA
- 21 juin 2010 Création du SIGLE Syndicat Intercommunal du Contrat de Baie des Golfes de Lérins, structure porteuse du projet. M. Gumiel élu président.
- Définition d'un programme de 130 actions en 3 volets :
 - ✓ *Qualité des milieux*
 - ✓ *Valorisation des milieux littoraux, marins et aquatiques*
 - ✓ *Communication de l'information*
- 16 décembre 2011 : approbation à l'unanimité du dossier définitif du Contrat de Baie qui sera présenté au Comité d'Agrément du 5 avril 2012.

Contrat de Baie d'Azur :

- Réalisation de deux études sur l'ensemble du littoral concerné :
 - ✓ *"analyse et cartographie des biocénoses marines" (2007)*
 - ✓ *"bilan, analyse et préconisations sur le phénomène érosif" (2008-2009)*
- 29 mai 2007 : mise en place du comité de baie, instance de décision.
- Définition en concertation d'un programme d'une centaine d'actions qui se répartit selon trois volets :
 - ✓ *maintenir et améliorer la qualité des eaux,*
 - ✓ *préserver l'environnement et organiser les usages,*
 - ✓ *sensibiliser à la qualité environnementale et faire vivre le contrat de baie.*
- 24 juin 2011 : Obtention de l'agrément qui permettra la signature du contrat et l'engagement des partenaires techniques, financiers et maîtres d'ouvrage à réaliser le programme d'actions et atteindre les objectifs retenus.
- 23 janvier 2012 : signature du Contrat de Baie d'Azur

Perspectives pour 2012 et au-delà

Contrat de Baie d'Azur : signature début 2012 du contrat de Baie d'Azur et lancement des actions pour une période de 5 ans, 2012-2017. L'avancée du contrat de baie, à l'échéance de cinq ans, dotera les 75 km de littoral d'Antibes à Cap d'Ail d'un outil qui contribuera grandement à la préservation de sa qualité environnementale et répondra localement aux objectifs de la Directive Cadre Européenne sur l'eau d'atteinte du bon état écologique d'ici 2015.

Golfes de Lérins : Agrément le 5 avril 2012, Signature du contrat avant la fin 2012 et lancement des actions pour la période de 5 ans 2012-2017.

Budget

Montant global prévu : 172 769 000 euros € (Baie d'Azur) + 112 752 000 € (Golfe de Lérins)

Indicateurs de réalisation

Indicateurs d'efficacité

- Obtention de l'agrément pour les 2 contrats de baie
- 4 études réalisées
- 1 contrat signé
- 1 contrat prévu à signature pour fin 2012

Action 12.3

Mise en œuvre du site Natura 2000 « Baie et Cap d'Antibes - Iles de Lérins »

Descriptif

► Concilier la protection des habitats d'intérêt communautaire avec les activités humaines présentes sur le site

Soutien au lancement de la procédure de désignation de l'opérateur et de constitution du Comité de pilotage

Participation de la CASA à l'élaboration du DOCOB via les COPIL et groupe de travail et les échanges d'expériences sur Natura 2000.

Porteur

Marie d'Antibes
Direction Santé et Environnement
et Développement Durable
Service Mer et Littoral

Partenaires

- CASA
- Préfecture maritime
- Préfecture 06
- DREAL / DDTM
- Membres du COPIL
- Communes concernées : Antibes, Vallauris, Villeneuve-Loubet et Cannes
-

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

70%

Réalisations depuis 2008

- pSIC (proposition de site d'intérêt communautaire) depuis juillet 2003 - Consultation des collectivités sur l'extension du périmètre en janvier 2008 : CASA favorable.
- Périmètre étendu de 6159 à 13627 ha (98% maritime et 2% terrestre)
- 20 oct 2010 1^{er} COPIL : lancement de l'élaboration du DOCOB et désignation de l'opérateur : la Mairie d'Antibes a été désignée comme opérateur du site
- Concerne 4 communes (tout le littoral CASA + les deux Iles de Lérins + littoral de Cannes de la limite de commune à la pointe Croisette)
- 14 Fév 2011 : recrutement de la chargée de mission Natura 2000
- 7 nov 2011 2^{ème} COPIL : Présentation des études naturalistes et socio-économiques

Perspectives pour 2012 et au-delà

- Été 2012 3^{ème} COPIL : validation du Tome 1 du DOCOB : diagnostics, enjeux, et objectifs de conservation.
- Automne 2012 : Groupes de travail ayant pour objectif la définition de conservation et les mesures de gestion au regard des enjeux
- Début 2013 : Approbation du DOCOB (Document d'objectifs)

Budget

Montant global prévu pour 2011 - 2013: 112 350 € (Europe FEDER + Etat)

Indicateurs de réalisation

Etude écologique terrestre
Etude écologique marine
Etude socio-économique
1^{er} et 2^{ème} COPIL

Indicateurs d'efficacité

Dans le cadre de l'étude socio-économique :
80 personnes contactées
42 entretiens individuels
22 entretiens téléphoniques
38 propriétaires informés par courrier
2 réunions d'information

Action 12.4

Sentier de découverte et de randonnée aquatique dans l'Anse du Croûton à Antibes

Descriptif

► Permettre la découverte aisée de la faune et de la flore côtière en respectant le milieu – Favoriser des comportements respectueux envers le milieu marin

Elaboration du plan d'interprétation du sentier

Instruction du projet par les Affaires Maritimes du 06

Mise en place d'un panneau de présentation sur la plage et du balisage du sentier, en période estivale, par des bouées associées à des livrets aquatiques

Gestion du sentier partagée entre les associations d'éducation à l'environnement et le comité départemental de la FFESSM

Porteur

Ville d'Antibes
Direction santé environnement

Partenaires

- CPIE Iles de Lérins et Pays d'Azur
- FFESSM
- Associations environnement
- Affaires Maritimes (DDEA)
- Agence de l'eau
- Conseil régional

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

Incluse dans le Contrat de Baie
« Antibes – Cap d'Ail »

20 %

Réalisations depuis 2008

Action incluse au programme d'actions du contrat de baie Antibes – Cap d'Ail validé courant 2009.

Etude de faisabilité réalisée par le CPIE Iles de Lérins.

Perspectives pour 2012 et au delà

Dans le cadre de la reprise de la gestion de la batterie du Graillon par le conservatoire du littoral, une étude est mise en œuvre avec la fédération française de plongée.

Ce site s'inscrivant dans la démarche de défense du littoral, un projet plus ambitieux devrait voir le jour courant 2013. Celui-ci inclura le sentier de découverte et randonnée aquatique.

2012 : signature du contrat de baie qui doit donner lieu à la mise en œuvre des actions pour la période 2012 – 2017.

Budget

Montant global prévu : 40 000 € pour le sentier

Indicateurs de réalisation

Indicateurs d'efficacité

Etude de faisabilité par le CPIE

Action

13.1

Défi 13 : Promouvoir la connaissance des richesses de la faune et la flore

Le patrimoine naturel : connaissance et valorisation

Descriptif

► Améliorer la connaissance et la préservation des espaces naturels

Sensibilisation à la spécificité, la richesse et la fragilité des milieux

Soutien aux inventaires biologiques

Soutien aux démarches de mise en place de protection et d'acquisitions publiques

Lutte contre les atteintes à la biodiversité, notamment contre les espèces invasives, grâce à des actions de sensibilisation et d'éradication

Porteur

Conseil de développement de la CASA
Groupe patrimoine

Partenaires

- CASA
- Conseil général
- Conseil régional
- DREAL
- UNSA
- Conservatoire du littoral / CEEP
- Associations naturalistes
- Gestionnaires d'espaces naturels
- lycée horticole

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

50 %

Réalisations depuis 2008

Février 2007 : Colloque « Patrimoine Naturel »

2008

- Réalisation de l'étude pour l'extension de l'APB des Aspres sur le territoire de Villeneuve Loubet avec l'aide d'experts.
- Visite des Aspres et du Vallon de Courmes (écrevisses) en présence de naturalistes et en collaboration avec le CEEP.
- Publication de plusieurs études.

2009

- Publication des principales études réalisées ou suivies sur les zones protégées ou à protéger.
- Organisation de ballades studieuses avec les associations

2010

- Etude « les cheminements botaniques entre les pré-alpes et la Méditerranée » par les étudiants du lycée horticole
- Etude sur les groupements acidiphiles (zones des chênes lièges des Glaïeuls
- Aide à la réalisation de stages : étude trame verte / trame bleue (vallons secs du canal de la Siagne jusqu'au vallon de la Batterie à Vallauris)

2011

- Juin : présentation de l'étude du canal de la Siagne
- Protection par arrêté ministériel des « Trois Moulins » à Valbonne

Perspectives pour 2012 et au-delà

Dans le cadre de loi SRU :

- Travail autour de la couronne verte de Sophia-Antipolis afin de protéger au maximum les zones naturelles
- Développement des zones agricoles (zones tampons qui protègent les zones naturelles).

Budget

Coût des publications (non communiqué)

Indicateurs de réalisation

Publications d'études

Travail avec des naturalistes

Indicateurs d'efficacité

Nombre de personnes sensibilisées :
20/ an (visites)

400 publications

Action 13.2

Sites naturels communaux pédagogiques

Descriptif

► Développer un réseau d'espaces naturels gérés durablement par les écoles présentes à proximité pour favoriser le rapprochement des enfants avec la nature, et développer leur connaissance de sa richesse et de son fonctionnement

Identification d'une zone potentielle (terrain public, sans gestion forestière et à proximité d'une école) et présentation du projet à l'école

Aide au montage du projet pédagogique de l'école sur les thématiques du développement durable, des déchets, de la pollution, de l'éco-citoyenneté, de la gestion forestière...

Séance d'animation avec les classes et réalisation de travaux concrets : mise en valeur, entretien, expériences, observations, suivi biologiques...

Restitution, sensibilisation des parents et riverains, visite possible d'autres écoles, partage d'expériences

Porteur

CASA
Direction environnement déchets

Partenaires

- Communes
- Education nationale
- Associations environnementales
- Conseil Général

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action pérenne

Action réalisée à :

Incluse dans le projet pédagogique de sensibilisation des scolaires à la protection de l'environnement

30%

Réalisations depuis 2008

Ce projet, initié par l'O.N.F, vise à offrir aux enfants un terrain d'action et d'expérimentation pour le développement durable d'une forêt.

La commune de Châteauneuf s'est portée volontaire et a mis à disposition de son école un site pilote : la colline de la Treille.

2008 : Une classe s'est engagée dans ce projet de 10 séances avec pour objectif, la création d'un livret de référence afin d'établir un état des lieux du site, mis à disposition à l'accueil de la mairie. Les enfants ont également par des actions concrètes sur le terrain, découvert le métier de forestier et son rôle dans la gestion durable.

Suite au désistement de l'ONF, un nouveau partenariat a été établi entre la CASA et la commune de Châteauneuf, la CASA assurant la partie pédagogique, la commune les travaux et l'aménagement sur le site.

2009 : Le projet a été modifié et permet d'impliquer toutes les classes en leur proposant des thématiques adaptées à leur niveau et au programme scolaire, afin que ce projet devienne un projet d'école pour des générations d'écoliers. Réalisation d'un sentier pédagogique sur les thématiques déchets et gestes éco-citoyens.

2010 : nouvelle organisation de l'équipe : 3 agents se consacrent exclusivement aux interventions scolaires principalement autour de la thématique des déchets

Depuis, ce projet a été suspendu faute de moyens humains mais également faute de référent communal susceptible de prendre en charge le suivi du projet dans l'école.

Réalisations et perspectives pour 2012 et au-delà

Relance du projet sur la commune de Châteauneuf en s'appuyant sur l'animateur informatique. Celui-ci étant botaniste, il pourrait porter le projet au sein de l'école. Projet à valider avec Mr Maurin, Maire de Châteauneuf.

Budget

Montant global prévu : 2000 €

Montant engagé depuis 2008 : masse salariale

Montant prévu pour 2012 : masse salariale

Indicateurs de réalisation

Création d'un livret de référence, mise en place de panneaux sur le site, inauguration du sentier pédagogique en présence du maire.

Toute l'école impliquée dans le projet en 2009 soit 132 enfants

Indicateurs d'efficacité

Transposition par les enfants réussie des connaissances abordées dans le projet lors de la classe de mer de fin d'année (retour de l'enseignante)

Action 14.1

Maison des Arts et des Traditions de la Violette

Descriptif

► Promouvoir un développement économique diversifié en redynamisant la filière de la violette à travers de nouvelles perspectives de marchés – Reconstituer l'histoire de cette production et créer un lieu de rencontre et d'échanges, fédérant les producteurs

Rénovation d'un mas ancien avec la création d'un musée et d'un logement, et création de 600 m² de serres agricoles pour la production de violettes

Mise en exploitation de cette Maison

Porteur

CASA
Direction Architecture Bâtiment

Partenaires

- CASA – Direction des équipements structurants
- Chambre d'agriculture
- Exploitants (GAEC Coche)
- Commune de Tourrettes-sur-Loup
- Conseil Général
- Conseil Régional

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

100 %

Réalisations depuis 2008

- Financement de la CASA pour la construction de la Bastide aux Violettes, ancienne ferme du XIX^{ème} siècle à Tourrettes sur Loup. Livraison en juillet 2008.
- Création d'un musée sur la culture de la violette (avec présentation des nouvelles techniques adaptées à la préservation de l'environnement) Livraison du musée pour la fête de la violette (mars 2010)
- Construction de 600 m² de serres pour accueillir des cultures de violettes
- Création d'un logement pour un exploitant
- Visites de la serre et des cultures et vente de produits dérivés (fleurs cristallisées, sirop, savons)
- Par convention, c'est la commune qui a repris l'exploitation du site y compris le coût de fonctionnement (subvention de la CASA pour le poste d'accueil du musée à hauteur de 30 000 € : an)

Réalisations pour 2012 et au-delà

14 Février : Journée d'échanges avec les guides touristiques régionaux et nationaux (Eductour)

Budget

Montant engagé depuis 2008 : 1 350 000 € H.T

Indicateurs de réalisation

Nbre de producteurs concernés: 1
Journée de la violette
Communication : diffusion d'une plaquette français/anglais
Journées de rencontre et d'échanges avec Eductour

Indicateurs d'efficacité

Nombre de visiteurs / an :
2010 : 4159
2011 : 13680
1^{er} janv au 30 avril 2012 : 5763
Satisfaction générale des visiteurs

Action 14.2

Maison du terroir

Descriptif

► Promouvoir les produits du terroir issus du patrimoine agricole

Réalisation d'une étude de faisabilité économique et juridique et définition du programme

Construction et aménagement de la Maison

Mise en exploitation de cette Maison, proposant les produits du terroir, présentant les circuits thématiques, les traditions locales et soutenant les initiatives artistiques et culturelle

Porteur

CASA
Direction du développement économique et de l'emploi

Partenaires

- CASA – Direction des équipements structurants
- Chambre d'agriculture
- Commune du Rouret
- Conseil Général
- Conseil Régional
- Bureaux d'études

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

80%

Réalisations depuis 2008

- 1) Réalisation d'une étude de faisabilité économique et juridique
- 2) Lancement de la construction de la Maison du Terroir au Rouret en juin 2011

Réalisations et perspectives pour 2012 et au-delà

Fin des travaux prévue pour Octobre 2012

Quatre activités seront développées au cœur même de cet équipement public :

- un espace de vente de denrées agricoles produites sur le moyen et haut pays
- un restaurant terroir de type « assiette de pays » inspirée des traditions culinaires locales
- une boutique de pays commercialisant des produits issus des traditions artisanales locales (verrerie, poterie, parfumerie...)
- un espace d'expositions et d'animations

Budget

Montant global prévu : 2.290.000 € dont 405 000 € (partenaires financiers : 205 800 € Région, 200 000 € communes) en attente participation du Conseil Général)

Montant engagé depuis 2008 : 264 875 €

Montant prévu pour 2012 : 1 645 526 €

Indicateurs de réalisation

Etude de faisabilité économique et juridique réalisée

Indicateurs d'efficacité

Action 14.3

Information et sensibilisation sur l'activité agricole

Descriptif

► Mieux faire connaître les activités et le rôle de l'agriculture sur le territoire, le métier d'agriculteur

Réalisation d'une plaquette présentant les exploitations, les agriculteurs et leurs produits

Constitution d'un volet agricole sur le site web de la CASA

Appui à la création de sites internet individuels pour les exploitants

Identification d'un espace « producteur » sur les marchés locaux

Journées portes ouvertes sur les exploitations

Possibilité d'animation spécifique par l'intermédiaire d'une convention entre la CASA, la Chambre d'Agriculture et le CERPAM

Porteur

Chambre d'Agriculture
Service Aménagement et territoires

Correspondant CASA : Direction du développement économique et de l'emploi

Partenaires

- CASA
- GDA du Pays de Grasse
- Association bienvenue à la ferme 06
- CERPAM
- Conseil Général
- Conseil Régional

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

50 %

Réalisations depuis 2008

Etude d'un possible conventionnement entre la Chambre d'agriculture et la CASA pour la mise en œuvre des actions 14.3 et 14.4, mais impossibilité juridique.

Toutes les actions identifiées dans les fiches 14.3 et 14.4 ont été réalisées dans le cadre d'actions de développement général de l'agriculture départementale ou par convention avec des communes (sauf maison de la Violette).

Actions réalisées :

- Appui technique à la mise en place de la maison de la Violette à Tourrettes sur Loup.
- Transmission de données sur l'agriculture du territoire et rédaction d'une note sur l'agriculture du territoire et ses enjeux en 2011 en vue de l'élaboration d'une politique agricole à la CASA.
- Diagnostic de terrain et appui à l'installation d'agriculteurs sur les communes de Bar sur Loup, Tourrettes sur Loup, Châteauneuf de Grasse, Biot, Valbonne.

Perspectives pour 2012 et au-delà

- Fête agricole départementale au Rouret le 2 juin 2012.
- Reconduction d'une manifestation agricole d'envergure en 2013.

Budget

Non communiqué

Indicateurs de réalisation

- Appuis techniques aux communes
- Echanges CASA /Chambre d'Agri pour l'élaboration de la politique agricole communautaire

Indicateurs d'efficacité

Action 14.4

Soutien au développement des circuits courts de commercialisation

Descriptif

► Valoriser et développer les circuits courts de commercialisation des produits agricoles

Bilan sur les stratégies de commercialisation en circuits courts et leurs potentialités de développement

Sensibilisation et appui aux exploitants dans leur réflexion et leur choix de stratégie commerciale en circuits courts

Formation et accompagnement des exploitants à la commercialisation en circuits courts (pratiques agronomiques respectueuses et labels, aspect réglementaire et marketing)

Promotion et soutien des démarches collectives en circuits courts

Possibilité d'animation spécifique par l'intermédiaire d'une convention entre la CASA, la Chambre d'Agriculture et le CERPAM

Porteur

Chambre d'Agriculture
Service promotion diversification

Correspondant CASA : Direction du développement économique et de l'emploi

Partenaires

- CASA
- CAPAP
- GDA du Pays de Grasse
- Association bienvenue à la ferme 06
- Alliance Provence
- Agribio06
- Conseil Général

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

50 %

Réalisations depuis 2008

Etude d'un possible conventionnement entre la Chambre d'agriculture et la CASA pour la mise en œuvre des actions 14.3 et 14.4, mais impossibilité juridique.

Toutes les actions identifiées dans les fiches 14.3 et 14.4 ont été réalisées dans le cadre d'actions de développement général de l'agriculture départementale ou par convention avec des communes (sauf maison de la Violette).

Actions réalisées :

- Mobilisation d'un groupe d'agriculteurs pour la création d'un point de vente collectif (ouverture prévue au printemps 2012 au col de Vence).
- Création d'une route des vins interdépartementale (inauguration en 2011).
- Appui à la création de la maison du terroir au Rouret.
- Organisation de formation sur la vente, les ateliers agroalimentaires, la transformation des produits, les points de vente collectifs au niveau départemental.

Perspectives pour 2012 et au-delà

Thématiques à développer :

- points de ventes collectifs
- créer un identifiant sur les produits agricoles locaux (« km 0 »).

Budget

Non communiqué

Indicateurs de réalisation

- Création d'un point de vente collectif
- une route des vins
- appui à la création de la maison du terroir au Rouret
- 5 formations réalisées

Indicateurs d'efficacité

Action 14.5

Action foncière – Aide à l'agriculture et à l'agropastoralisme

Descriptif

► Favoriser le maintien d'une activité agricole et agropastorale afin de préserver les sites, maîtriser l'urbanisation et assurer un développement mesuré des activités touristiques

Mise en place d'une veille foncière menant à des acquisitions ou à des aides à l'acquisition par les communes de terres agricoles (bail à un exploitant, reconquête de friches agricoles)

Soutien aux communes pour la réalisation d'études de projets d'aménagement au travers de l'agriculture traditionnelle, et des travaux qui en découlent

Porteur

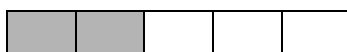
CASA
DAECT - Service action foncière

Partenaires

- Services fonciers et urbanismes des communes
- SAFER
- Chambre d'agriculture
- Représentants de la profession agricole
- Agribio 06
- Conseil Général

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

85 %

Réalisations depuis 2008

Mise en place d'une politique de préservation du foncier agricole qui s'effectue en partenariat étroit avec chaque commune de la CASA.

- **Châteauneuf** : aidé par une forte implication du Maire de la commune
 - Entre 2007 et 2008, acquisition des terrains sis au Piéchal pour un total de 72 145 m² moyennant la somme de 339 448 euros.
 - 43655 m² ont été donnés via un bail à ferme au profit d'un jeune agriculteur pour la mise en culture de 700 oliviers (2008)
 - Démarche de négociation avec un apiculteur pour les 28 490 m² restant situés en espaces boisés classés mais refus de ce dernier.
 - Convention foncière entre la SAFER et Châteauneuf pour transmettre les déclarations d'intention d'aliéner sur la commune.

- **Papeterie de Bar-sur-Loup** :
 - une subvention de 200 000 € a été accordée à la commune et une étude sur le devenir de la Papeterie a été réalisée.
 - acquisition du tiers restant des parcelles constituant le Béal dont la CASA détenait les 2/3 pour un montant de 5000 €

Perspectives pour 2012 et au-delà

Recherche d'une convention foncière en vue d'une signature avec la SAFER pour les 28 490 m² restants, et poursuite de la veille foncière avec la SAFER.

Châteauneuf : Depuis sept 2011, le PLU a été approuvé avec la création de zones agricoles réservées (ex : une des parcelles concerne un projet de création d'une ferme pédagogique à vocation de sensibilisation à l'environnement et à l'agriculture). La CASA pourra apporter une aide financière et/ou technique à la réalisation de projets agricoles dans le cadre de ce type de démarche.

Papeterie de Bar sur Loup : Réflexion sur la mise en place d'un chantier d'insertion en maraîchage biologique avec les jardins de la Siagne (bail agricole + mise à disposition du terrain)

Budget

Montant global prévu : 500 000 € dont 500 000 € CASA

Montant engagé depuis 2008 : 500 000 € (pas de budget prévu pour 2012)

Indicateurs de réalisation

Veille foncière sur Châteauneuf
3 acquisitions sur Châteauneuf
1 bail à ferme conclu

Indicateurs d'efficacité

43655 m² de terrain agricole exploité
1 agriculteur installé

Action

14.6

Animation pastorale, aide à des équipements et des diagnostics pastoraux

Descriptif

► Favoriser le maintien d'une activité agricole et agropastorale afin de préserver les sites, maîtriser l'urbanisation et assurer un développement mesuré des activités touristiques

Porteur

CERPAM

Partenaires

- Services fonciers et urbanismes des communes
- SAFER
- Chambre d'agriculture
- Représentants de la profession agricole
- Agribio 06
- Conseil Général

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

80 %

Réalisations depuis 2008

1. Expertises et diagnostics pastoraux

- Gréolières : DP sur ensemble de la commune (2010)
- Le Rouret : diagnostic pastoral Bois du Rouret pour la commune (2011)
- Bar sur Loup : expertise pastorale pour un plan simple de gestion (2011)

2. Animation liée au foncier

Depuis 2007, intervention et conseil sur les conventions pluriannuelle de pâturage sur les communes de : Bar-sur-Loup – Caussols – Coursegoules - Gourdon – Gréolières

3. Autre animation

- Natura 2000 des Préalpes et des gorges du Loup : lien auprès CASA et ONF (équipements, travaux d'ouverture, COPIL, etc.). Présentation de ses actions lors de l'AG du CERPAM en 2009 sur Caussols. (2007-2012)
- Valbonne : suite DP de 2007, suivi du projet d'installation caprine fromagère (2007-2012)
- CASA : Carte des zones pastorales et des projets avec commentaire (2008)
- Bar sur Loup : appui commune pour description activité pastorale d'un éleveur (2008)
- Opio : tournée de terrain et compte-rendu sur potentialités pastorales (2009)
- Natura 2000 Dôme de Biot : Participation DOCOB pour prévision activités pastorales (2010)
- Tourettes-sur-Loup : domaine du Caïre, tournée de terrain et compte-rendu sur potentialités pastorales (2010)
- Valbonne / Opio : Tournée potentialités tournée de terrain et compte-rendu sur potentialités pastorales (2011)
- Massif de la Sine : Participation OPAPE (2011)

Perspectives pour 2012 et au-delà

- Poursuite des 3 types d'actions selon les demandes.
- Avoir un cadre d'action « CASA » pour plus de cohérence et d'efficacité dans les projets, surtout quand ils sont intercommunaux.

Budget

Montants engagés entre 2008 et 2011 : Pour les études : Le Rouret : 2100 € HT ; Gréolières : 4800 € HT. Pour le reste, impossible à chiffrer mais aucune participation de la CASA, autofinancement CERPAM.

Indicateurs de réalisation

Etudes rendues
Conventions de pâturage signées
Avancées des projets pour l'animation

Indicateurs d'efficacité

Action 14.7

Etude de faisabilité et mise en place d'emplois saisonniers dans le monde agricole

Descriptif

► Répondre au besoin de d'emplois agricoles saisonniers tout en permettant à des demandeurs d'emploi en grande difficulté d'accéder à un premier emploi

Identification des jeunes par l'équipe de prévention de la CASA

Evaluation et formation éventuelle du jeune sur son adaptabilité et son respect des pré-requis élémentaires (horaires, consignes...) par CAS

Mise à disposition des jeunes sur les emplois saisonniers via l'association intermédiaire du CAS

Accueil des jeunes sur les exploitations, aidés et formés par les agriculteurs, et accompagnés par la CASA et CAS

Porteur

CASA
Direction Politique de la Ville

et

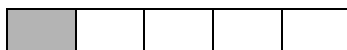
Association Chrétien Antibes Solidarité (CAS)

Partenaires

- GDA
- Mission Locale Antipolis
- DDTEFP
- Conseil Général
- Conseil Régional
- ACSE

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action démarrée en 2008

Action réalisée à :

Action abandonnée dès 2009

30%

Réalisations depuis 2008

- Repérage des jeunes par l'équipe de prévention CASA et la Mission Locale Antipolis
- Travail de montage de projet (cadre légal de la mise à disposition, pécule, aide au départ autonome, plan de formation avec le CFPPA d'Antibes ...) avec l'association CAS
- Travail avec le GDA et présentation de la démarche aux agriculteurs du groupement

Bien que très sensibilisés à la démarche, les agriculteurs du réseau n'ont pas souhaité donner suite principalement en raison des couts d'embauche et d'accompagnement restant à leurs charges.

Le travail s'est cependant poursuivi avec CAS sur l'accompagnement de jeunes sur des missions classiques de l'Association Intermédiaire.

L'équipe de prévention CASA a également poursuivi l'aide au projet et au départ autonomes pour des jeunes répondant à des offres d'emploi saisonnier (Hautes Alpes et Var).

Perspectives pour 2012 et au-delà

Arrêt de l'action faute d'offres d'accueil des jeunes par les agriculteurs de secteur

Budget

Montant global prévu : 70000 €

Dont CASA : 10000 €

Montant engagé depuis 2008 : masse salariale

Indicateurs de réalisation

Indicateurs d'efficacité

..... :

Action 14.8

Mise en place d'une politique agricole communautaire

Descriptif

► Définition de la politique agricole et lancement du programme d'actions 2012-2014.

Elaboration d'un document cadre

Définition d'axes stratégiques et d'un plan d'actions

Mise en œuvre des actions

Porteur

CASA – DAECT

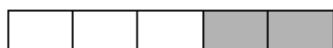
Service Environnement

Partenaires

- Services fonciers et urbanismes des communes
- SAFER
- Chambre d'agriculture
- Représentants de la profession agricole
- Associations du monde agricole
- Conseil Général
- Conseil Régional
- PNR

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

50 %

Réalisations depuis 2008

2011

Elaboration d'un document de stratégie agricole qui définit la politique agricole de la CASA en 25 actions. Ce programme d'actions se divise en 3 axes :

- Axe 1 : La préservation du foncier agricole de la CASA
- Axe 2 : Le développement du potentiel économique des exploitations agricoles de la CASA
- Axe 3 : Le développement et la promotion d'une agriculture durable

Perspectives pour 2012 et au-delà

2012-2014 : Lancement et mise en œuvre du programme d'actions

Budget

Montant engagé en 2011 : Poste à 50% du temps de la Chargée de mission financé entièrement par la CASA.

Montant prévu pour 2012 et au-delà : Poste + 130 000 euros (mise en œuvre du programme d'actions).

Indicateurs de réalisation

Document d'élaboration de stratégie agricole achevé

Indicateurs d'efficacité

Action 15.1

Aménagement d'aires d'accueil du public dans les sites Natura 2000

Descriptif

► Limiter le développement de la fréquentation de sites naturels sensibles des nuisances engendrées

Identification des sites nécessitant l'aménagement et l'équipement d'aires d'accueil

Réalisation échelonnées de parkings intégrés au milieu naturel, à dimension étudiée selon les capacités d'accueil de chaque site

Mise en place d'une signalétique d'information envers le public : pratiques agricoles et forestières, richesses et enjeux environnementaux, conseils de comportements

Porteur

CASA
DAECT - Service environnement

Partenaires

- Communes concernées
- DREAL
- DDEA
- Conseil général
- MEEDDAT
- Europe

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

60 %

Réalisations depuis 2008

Identification des principales zones d'accueil du public sur les zones Natura 2000 dans la CASA en 2008. Hiérarchisation des zones d'interventions prioritaires.

Réalisation de l'aménagement des parkings de Courmes et Gourdon (2009) avec mise en place de panneaux d'information (début 2012).

Perspectives pour 2012 et au-delà

Réflexion sur l'aménagement de nouveaux parkings avec installation de panneaux d'informations sur Caussols, Coursegoules et Courmes (Saint Barnabé).

Budget

Montant engagé depuis 2008 : 70 000 € (financé entièrement par la CASA)

Indicateurs de réalisation

Indicateurs d'efficacité

Action 15.2

Sensibilisation à la protection des zones humides et des milieux aquatiques

Descriptif

► Sensibiliser à la richesse et à la fragilité des milieux aquatiques et responsabiliser les différents usagers sur l'impact de leur pratique

Détermination de préconisations suite au colloque de patrimoine naturel de février 2007

Sensibilisation des jeunes sur les sites concernées

Création de supports d'information

Participation à la création d'une signalétique spécifique

Mobilisation des différents acteurs et de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature en vue d'une conciliation de leurs pratiques dans le respect des écosystèmes

Porteur

Conseil de développement de la CASA

Partenaires

- CASA
- Syndicat de gestion des rivières : SIAQUEBA et SIVL
- Conseil général
- DDEA
- Associations et groupes d'usagers
- Professionnels usagers du milieu

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

30 %

Réalisations depuis 2008

2008

Réunion relative à la pollution de la carrière de la Roque

Réalisation d'une liste des plants à protéger sur les berges de la Brague et remise au SIAQUEBA.

Proposition d'un APB (Arrêté de Protection de Biotope) sur les zones humides de la Brague avec un inventaire botanique complet de la zone entourant l'autoroute.

Travail sur le Béal de Biot avec organisation de deux séances de sensibilisation pour des collégiens.

Proposition d'un cheminement le long de la Brague au Nord de Valbonne. Cartographie remise à la Mairie de Valbonne.

2009

Publication des trois principales études réalisées.

2010

Etude sur le vitex (Brague, Bouillides, Freyourou) remise au SIAQUEBA

2011

Réalisation du pré-rapport naturel et agricole des trames du bassin de Freyourou et du Val Martin.

Réalisations et perspectives pour 2012 et au-delà

Création de l'APB de la Brague (autoroute, Vallon des Horts et des Prés St Pierre). Dossier géré par la ville d'Antibes.

Budget

Pas de budget spécifique

Indicateurs de réalisation

3 études réalisées

Nbre de collégiens sensibilisés : 50

Cartographie du Béal de Biot et de la Brague

Liste des plants à protéger

Indicateurs d'efficacité

Action 15.3

Création de sentiers adaptés aux personnes à mobilité réduite

Descriptif

► Proposer au public handicapé des équipements et activités adaptés en milieu naturel

Identification d'une ou de plusieurs zones potentielles pouvant accueillir un sentier aménagé adapté aux PMR et aux personnes handicapées quelque soit leur handicap

Etude de faisabilité du projet

Réalisation des travaux

Communication

Porteur

Mairie de Valbonne
CG 06

Partenaires

- CASA
- Communes
- Conseil général
- ONF
- Associations de personnes handicapées
- Mécènes

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

50 %

Réalisations depuis 2008

Visite d'un site pressenti sur Gourdon : investissement trop lourd, peu adapté au développement d'un tel projet : abandon du projet.

Etude de faisabilité d'un sentier sur les Courmettes

Réflexion sur l'identification des zones potentielles pour la réalisation de sentiers adaptés au PMR - approche du CG 06 pour identifier d'éventuelles potentialités dans les parcs départementaux du territoire.

Sophia Antipolis : Réalisation d'un sentier au parc des Bouillides et prise en charge des travaux par la commune de Valbonne avec les Brigades vertes (assistance à maîtrise d'ouvrage : ONF)

2006 : Début des travaux

2007 : Inauguration du sentier

2009 : Poursuite des travaux du sentier afin de l'adapter aux PMR par l'Association C'MIEU.

Plantation par l'ONF d'arbres fruitiers le long du « sentier retour » au parc des Bouillides.

Vaugrenier : aménagements réalisés par le CG 06 (2011)

Cheminement accessible aux PMR avec aménagements spécifiques : observatoire ornithologique, stations avec panneaux répondant aux normes pour les déplacements, mise aux normes des sanitaires.

Perspectives pour 2012 et au-delà

Vaugrenier (mai 2012): Inauguration d'une aire pédagogique de la nature avec accès en revêtement spécifique jusqu'à l'enceinte de cette aire pour les PMR

Rives du loup (Villeneuve Loubet) : construction d'un parking de stationnement dédié aux PMR avec cheminement jusqu'à un « module table/banc » et ponton de pêche.

Le Funel (Biot) : Phase de travaux / accessibilité d'un sentier PMR avec revêtement spécial pente et stationnement (fin des travaux prévue été 2012). Dans un 2^{ème} temps, aménagement de type : table d'orientation, panneaux thématiques (non défini).

Budget

Montant engagé depuis 2008 : Non communiqué

Montant prévu pour 2012 et au-delà : Non communiqué

Indicateurs de réalisation

Indicateurs d'efficacité

3 sentiers PMR réalisés

Action 16.1

Charte paysagère de la CASA

Descriptif

► Préserver, valoriser et faire connaître les paysages du territoire – Améliorer leur prise en compte dans les documents d'urbanisme

Elaboration de la Charte paysagère, document cadre pour la préservation et la mise en valeur des paysages, qui pourra être intégrée au SCOT

Elaboration d'un document à destination des services urbanisme des communes retranscrivant les préconisations de la Charte pour améliorer la prise en compte des paysages dans les PLU

Elaboration d'un document de communication sur le paysage à des fins touristiques et pédagogiques

Elaboration d'un guide sur les choix d'essences pour les plantations et leur entretien (paysage, adaptation climatique, allergie)

Porteur

CASA-DAECT
Service études urbaines et projets de territoire

Partenaires

- Communes
- DDEA
- DREAL
- ONF
- INRA
- Chambre d'Agriculture
- Paysagistes conseils
- Conseil de développement de la CASA

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012

--	--	--	--	--

Etat de l'action

Action non lancée

Action réalisée à :

0 %

Réalisations depuis 2008

Un volet paysage est traité dans le SCOT, mais aucune réalisation complémentaire n'a été effectuée.

Pour mémoire : Réalisation d'un document cadre pour la préservation et mise en valeur des paysages, avec des recommandations pour les PLU, des propositions pour les plantations, et la réalisation d'un doc de communication sur le paysage

Perspectives pour 2012 et au-delà

Action à engager en 2012.

Budget

Indicateurs de réalisation

..... :

Indicateurs d'efficacité

..... :